



Formulaire d'inscription Marché de Noël de Villefontaine Édition 2023



Le marché de Noël et ses animations auront lieu le 9 décembre 2023 de 11h à 18h place de la République (nouvelle place du centre-ville) à Villefontaine (38090).

Montant de l'emplacement avec stand fourni : 30 € ttc. Ne pas joindre de règlement avec votre inscription, **ce dernier vous sera demandé si vous êtes sélectionné.es.**

Informations d'inscription : les champs marqués d'un * sont obligatoires

* NOM ET PRÉNOM :

* STATUT :

Artiste ☐ Créateur ☐ Artisan ☐ Association ☐ Commerçant ☐

Autre : précisez ☐

* NOM DE LA SOCIÉTÉ :

* TYPE DE SOCIÉTÉ :

* ADRESSE :

* TÉLÉPHONE :

PORTABLE :



* E-MAIL :

* SIRET :

SITE INTERNET OU RÉSEAUX SOCIAUX

* ACTIVITÉ (à détailler)

* DÉGUSTATIONS SUR LE STAND : Oui ☐ Non ☐

Dans l'hypothèse où les services de la Mairie venaient à constater que l'exposant propose à la vente des produits non conformes à ceux énumérés ci-dessous, l'organisateur pourra exclure, sans délai, l'exposant de la manifestation et sans remboursement ni dommages et intérêts.

* **PRODUITS
PROPOSÉS
À LA VENTE**

Nous souhaitons, dans la mesure du possible, que chaque stand propose des produits exclusifs. Merci donc d'être précis dans la description des produits.

Produits	Prix mini	Prix maxi



Merci de joindre obligatoirement des photos de vos articles lors de l'envoi du formulaire.

MATÉRIEL FOURNI PAR LA MAIRIE :

L'emplacement sous tente sera de 3x3m.

Le matériel suivant sera fourni par la mairie :

- 1 emplacement sous tente de 3 x 3 m
- 2 tables
- 2 chaises

Afin d'évaluer vos besoins en électricité, merci de lister les appareils que vous souhaitez brancher :

VOTRE FICHE D'INSCRIPTION DEVRA ÊTRE ACCOMPAGNÉE :

- ☐ d'un texte présentant votre entreprise et vos créations ; ainsi qu'une photo de vos produits ou lien Internet vers vos photos de produits ;
- ☐ Pour les professionnels : une photocopie de la carte de commerçant ou artisan ambulant et l'extrait de registre du commerce et des sociétés ou des métiers (de moins de 3 mois) ; pour les associations le récépissé de déclaration de création d'une association ;
- ☐ d'une attestation d'Assurance Responsabilité Civile 2023 en cours de validité le jour du marché de Noël.

Formulaire complet à retourner avant le 29 octobre 2023

- par **courrier à la mairie de Villefontaine**, place Mendès France BP 88, 38090 VILLEFONTAINE (cachet de la poste faisant foi)
- par mail à **economie@mairie-villefontaine.fr**
- directement à **l'accueil de la mairie** ou dans la boîte aux lettres

Toute fiche d'inscription incomplète ou non respectée ne pourra pas être prise en compte.

